

TEAMGYM – LETTRE FFGym n°1 – Octobre 2019

Participation au FestiGym

Pour rappel, Les clubs **ne souhaitant pas participer à la finale nationale** devront le déclarer au plus tard lors de leur compétition de région ou regroupement. Au-delà de cette date c'est la réglementation générale de gestion des forfaits qui s'applique, pages 21 et 25 du règlement technique TEAMGYM 2019-2020.

Prévisionnel Festigym

- Vendredi : Catégories Évolution Fille, Évolution mixte/masc
- Samedi : Catégories Performance
- Dimanche : Catégories Découverte Fille, Découverte mixte/masc, Découverte Adulte et Évolution Adulte

Jugement

Un **package Juge** sera disponible via le mini-site pour tous les juges participants au Festigym. Le but sera de juger 3 vidéos par agrès en exécution/difficultés et composition et de nous retourner l'ensemble des résultats via un formulaire Google. Les résultats de jugement seront envoyés ensuite.

Pour rappel et conformément au règlement technique TeamGym 2019-2020 (page 15), chaque club a l'obligation de fournir un juge breveté TeamGym et recyclé par équipe engagée. Ceci est valable dès la première année d'engagement compétitif.

À défaut, la réglementation générale est appliquée, ainsi que l'amende forfaitaire (page 29 du règlement technique).

Quotas : Répartition en Finale A/B/C

En janvier, les engagements **effectués sur EngaGym** permettront une première projection de la répartition des équipes en finale A/B/C en fonction des régions et des catégories.

Une mise à jour sera effectuée une fois toutes les compétitions régionales ou regroupement passées pour prendre en compte :

- Les forfaits déclarés à l'issue des régions ou regroupement ;
- Les équipes en performance qui ne seront pas sélectionnées car elles n'auront pas atteint le total point **de 37 points**.

Modification du Code de pointage / Règlement Technique – Révision Septembre 2019

Un code de pointage a été révisé sur le mois de septembre 2019. Les modifications sont notées avec une barre rouge dans la marge et dans le texte.

Points d'attention :

- Code de pointage : Aucun élément codifié ne doit faire partie de la séquence rythmique. Toutes formes de sauts appel un ou deux pieds sont interdits ;
- Règlement technique : Le changement de composition d'équipe est autorisé jusqu'à 3 jours avant chaque compétition (sauf sur certificat médical). Cela signifie que la pénalité pour faux nombre de gymnastes sera appliquée.